



La Gazette Guittéenne

L'année 2021

Guittéennes, Guittéens ;

Au même moment en 2020, nous entretenions tous l'espoir que l'arrivée des vaccins pouvait laisser cette pandémie derrière nous et nous projeter vers un renouveau sans contrainte. Oui mais voilà ! En 2021 nous avons dû tous nous adapter à des mesures sanitaires évolutives face à un virus en perpétuelle mutation. Elles ont contribué à modifier nos vies professionnelles, culturelles, associatives, sportives, ... et impacté ou mis au ralenti nos activités et relations.

Malgré tout, à Guitté, plusieurs de nos associations se sont adaptées pour coûte que coûte faire vivre la genèse de leurs statuts. Les assemblées générales ont eu lieu, désignant si nécessaire un nouveau bureau. Des repas pour l'essentiel à emporter étaient proposés aux Guittéens, en les invitant à faire preuve de solidarité en ces instants particuliers mais aussi pour maintenir des moments de convivialité et d'échange, essentiels au dynamisme de notre commune. La volonté d'être à la hauteur de l'honneur que nous faisait l'organisation du Tour de Bretagne 2021 en choisissant Guitté comme ville de départ de son ultime étape, a dynamisé l'osmose de nos associations, moteur essentiel de réussite et a permis, malgré les contraintes, de faire de cette journée une date qui restera dans la mémoire de notre commune. Volonté qui a été mise en avant tout au long de l'épreuve par le comité directeur.

Dans un contexte parfois énergivore toujours en lien avec la pandémie, nos commissions communales ont malgré tout avancé sur différents projets. Vous avez pu déjà découvrir certaines réalisations (aménagement cour, vestiaire et grenier du local technique, terrain multisports, redimensionnements de certaines scènes de fleurissement, ...). En ce début d'année 2022, plusieurs autres objectifs demeurent en phase d'élaboration (rénovations partielles de plusieurs de nos bâtiments publics, remise en conformité des jeux d'enfants de l'aire de loisirs, poursuite de la remise en valeur de certaines scènes de fleurissement, ...).

J'adresse toute ma reconnaissance à nos employés communaux techniques, administratifs et périscolaires pour leur adaptation aux différentes situations. La gestion de notre commune dans les conditions actuelles demande compréhension, adhésion et une démultiplication des tâches du personnel. Je les remercie pour le travail réalisé au cours de l'année.

Cela fait déjà 5 années que la communauté de communes du pays de Caulnes et donc Guitté ont rejoint l'intercommunalité de Dinan Agglomération. La stratégie de l'établissement public est aujourd'hui de se diriger vers le développement d'objectifs structurants. Aussi plusieurs dossiers apparaissent déjà, tels le retour en gestion communale des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), l'atlas de la biodiversité communale permettant à chaque commune de préserver et de valoriser son parc naturel, le pacte fiscal et financier solidaire chargé de donner une certaine visibilité sur les marges de manœuvre financière et fiscale des communes, le plan vélo communautaire 2022-2032 relatif à la mise en service d'infrastructures réservées aux cyclistes sur toute l'intercommunalité, le lancement du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) outil de conception et de mise en œuvre d'une planification relative aux projets d'aménagement et de développement et la refonte de la politique des déchets visant à réduire notre production... Dans le même temps, nous avons adhéré à l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) des Côtes-d'Armor dont nous attendons les premières propositions de mutations ou de rénovations de notre patrimoine communal. La municipalité a pris en compte toutes ces orientations mais désire toujours garder le même cap, à savoir donner un sens au développement et à l'évolution de Guitté. Aussi, nous projetons des rencontres avec les différentes composantes de notre population dans le but d'échanger sur leurs besoins.

Compte tenu du rebond de l'épidémie de la COVID 19 et suite aux annonces gouvernementales, le Conseil Municipal a décidé d'annuler une nouvelle fois la cérémonie des vœux. Elle aurait dû avoir lieu le samedi 8 janvier 2022. Consciente que ces temps de partage sont importants, la commune envisage, si les conditions sanitaires le permettent, l'organisation d'un autre moment de convivialité ouvert à toute la population au printemps prochain.

Guittéennes, Guittéens, nous traversons ensemble des moments particuliers de notre existence où les sources d'informations peuvent être tronquées, voire déformées. Je ne peux que vous encourager non seulement à respecter toutes les consignes, prérogatives et règles de sécurité émises par nos autorités de tutelle pour vous protéger vous-même et ceux qui vous sont chers mais également pour garder l'espoir d'un retour proche d'une normalité dans nos vies et faire preuve d'optimisme. La municipalité de Guitté se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs souhaits à l'occasion de cette nouvelle année mais aussi, tous nos vœux de pleine réussite professionnelle, familiale et associative.

Géraldine Lucas

Etat Civil

▪ Naissances

Date naissance	Lieu naissance	Enfant	Domicile à Guitté
15 février	Rennes	Mathéo LABOURDE	20, le Petit Aulnay
19 février	Saint-Grégoire	Victoria BOHANNE	4, rue des Blés d'Or
25 avril	Saint-Grégoire	Ewen GUILLOU FÉRAUD	2, rue du Ruisseau
14 mai	Saint-Grégoire	Owenn DARTOIS	La Ville Chartier
19 juin	Saint-Grégoire	Maddie FRANÇOISE	29, Le Lou
28 juillet	Rennes	Noé HERVÉ	22, La Corgnais
30 septembre	Saint-Grégoire	Simon LEMARCHAND	5, La Dogiais
14 octobre	Rennes	Syana TEFFAINE	5, bis rue du Stade
25 novembre	Saint-Grégoire	Liyah DIAS CALDAS	7, rue Chateaubriand

Avec la loi RGPD, seules les naissances pour lesquelles les parents ont donné leur autorisation sont mentionnées.

▪ Mariages

Date	Epoux
06 septembre	Vénuzia DECAUX et Jérôme SINAYEN

▪ Noces d'Or

Date	Epoux
28 août	Marie-Antoinette et Marcel PELLAN

▪ Décès de personnes domiciliées à Guitté dont la Mairie a été avisée

Date de décès	Défunt - Défunte	Lieu de décès Défunt - Défunte
01 mars	Christopher BRIAND	Décédé à Guitté
24 avril	Léa GASREL née CHALOIS	Décédée à Guitté
25 mai	Thérèse LEROUX née SICOT	Décédée à Guitté
16 juillet	Valentine DE CARNE née DE SAINT EXUPERY	Décédée à Dinan
01 octobre	Louise MAUFFRAIS née DARTOIS	Décédée à Rennes
19 novembre	Thomas COLLIN	Décédé à Guitté

- *Décès de personnes nées à Guitté dont la Mairie a été avisée*

Date décès	Défunt - Défunte	Lieu de décès Défunt - Défunte
31 janvier	Alain DARTOIS	Décédé à Dinan
25 août	Lucie THUAL	Décédée à Montfort-sur-Meu
09 octobre	Robert SILLARD	Décédé à Villeneuve Saint Georges
01 décembre	André JARTEL	Décédé à Quévert

Urbanisme

- *Autorisations d'urbanisme, déclarations préalables et permis de construire déposés*

Permis de construire

Date demande	Projet	Adresse
04 décembre 2020	Construction d'une maison individuelle	2, rue de la Source
16 mars	Extension maison d'habitation	22, La Pinotais
16 mars	Construction d'une maison individuelle	4, rue de la Source
01 juillet	Abri de jardin	27, Traillaac
18 novembre	Construction d'une annexe	Les Rochers
25 novembre	Modification du volume et des façades, création extension	30, La Haie
03 décembre	Construction d'une maison individuelle	4, rue des Marronniers

Demandes préalables

Date demande	Projet	Adresse
18 mars	Clôture	19, Beau Chêne
22 mars	Construction d'un muret	6, rue de Dinan
15 avril	Changement d'ouvertures	Rue du Lavoir
21 mai	Changement d'ouvertures	6, place de l'Eglise
27 mai	Changement de destination local commercial en habitation	6, rue de Dinan
09 juin	Création d'une ouverture	26, La Quémerais
14 juin	Création de fenêtres de toit	19, Beau Chêne
28 juin	Remplacement porte entrée et ouverture fenêtre	46, La Ville Morvan
02 juillet	Clôture partielle	Rue du Lavoir
06 juillet	Remplacement d'une vitrine par une baie vitrée	11, Rue de la Pierre Longue
06 juillet	Création d'ouvertures	10, La Fauvelais
27 juillet	Création d'ouvertures changement de menuiseries changement d'une partie habitable en garage	20, La Fertais
29 juillet	Création de fenêtres de toit	Le Coudray
03 août	Clôture et portail	6, Rue du Stade
01 septembre	Ravalement	20, La Ville Billard
09 septembre	Clôture	38, La Hannelais

20 septembre	Construction d'un abri de jardin	6, rue des Blés d'Or
02 novembre	Changement d'ouvertures	12, La Sicotais
02 novembre	Remplacement de menuiseries	1, La Ville Gaucher
02 novembre	Création de fenêtres de toit	1, La Ville Gaucher
02 novembre	Clôture	1, La Ville Gaucher
03 décembre	Changement d'ouvertures	2, La Ville Dartois
09 décembre	Clôture	5, La Dogiais

Le Conseil Municipal

Tarifs 2022

➤ La Salle polyvalente

- Arrhes à la réservation de 65 €.
- Une caution de 500 € sera demandée à la remise des clés.

Options de location	Personnes intra Commune		Personnes hors Commune	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
2 jours (2 ou 3 repas)	260 €	320 €	320 €	380 €
La journée (1 ou 2 repas)	190 €	230 €	250 €	290 €
Vin d'honneur, apéritif, ...	70 €	90 €	70 €	90 €
Réunions, Loto, manifestations diverses, ...	90 €	110 €	90 €	110 €

- En cas de gratuité de la salle, le chauffage sera facturé forfaitairement 60 € par jour.
- Associations communales : 1^{ère} et 2^{nde} locations annuelles gratuites avec chauffage payant à chaque fois.
- Restitution des locaux en mauvais état de propreté : facturation du nettoyage par la mairie soit 40 €/h.
Kit ménage mis à disposition (facturé au prix coûtant si non restitué).
- Possibilité de louer des tables et chaises, uniquement pour les personnes habitant la commune :
 - forfait de 5 € pour 1 table et 6 chaises, dans la limite du stock disponible ;
 - en cas de détérioration, le coût réel du remplacement sera facturé au locataire ;
 - il est demandé de prévoir au minimum 2 personnes pour la manutention des tables et chaises.

➤ La vaisselle

- Uniquement pour les associations, mise à disposition gratuite.
- La clé du local sera laissée aux associations lors de la location.

➤ La Salle des Associations

- Associations communales : gratuit.
- Vin d'honneur, rassemblement après obsèques : 40 € sans chauffage, 60 € avec chauffage.
- Rassemblement des familles après obsèques (défunt habitant de Guitté) : facturation uniquement du chauffage soit 20 €.

➤ La Garderie scolaire

Matin

de 7h15 à 7h30 : 0.21€

de 7h30 à 8h30 : 1.26€

Soir

de 16h45 à 17h45 : 2.31€ (goûter fourni)

de 17h45 à 18h45 : 0.52€

de 18h45 à 19h : 0.11€

Un forfait de 20€ est applicable pour les retards non justifiés après 19h.

➤ Les concessions au cimetière

30 ans.....60 €/m²

50 ans.....85 €/m²

Un emplacement correspond à 2 m²

➤ Columbarium

Concession pour dépôt d'une cave-urne

10 ans.....20 €

15 ans.....30 €

20 ans.....40 €

30 ans.....60 €

Tarifs pour une case

10 ans.....290 €

15 ans.....415 €

20 ans.....500 €

30 ans.....710 €

Commémoration du 11 novembre

Ce 11 novembre, comme devant de nombreux lieux de mémoire de l'hexagone, la municipalité de Guitté a honoré la mémoire et la bravoure de tous les combattants morts pour la liberté de tous. Outre la présence d'adhérents et porte-drapeaux de l'association FNACA Guenroc - Guitté - Saint-Maden, des membres du Conseil Municipal et plusieurs Guittéens assistaient à cet anniversaire. Après un dépôt de gerbe et la lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, par Madame Géraldine Lucas, maire de Guitté, cette célébration saluait non seulement la mémoire des soldats français décédés en opérations extérieures depuis le 11 novembre 2020, mais également de rappeler les noms des 44 enfants de Guitté morts pour la France durant le terrible conflit 1914-1918. Cette journée commémorative a donc permis d'entretenir le devoir de mémoire et de permettre à chacun de se remémorer les faits et événements ayant conduit à ce déluge dévastateur et responsable de la souffrance de plusieurs générations.

La cale de la Suais

Avec plus de 60 hectares, le site de Rophémel fait partie des 8 plus grandes retenues des Côtes-d'Armor et est géré depuis 2015 par la collectivité Eau du Bassin Rennais. Cette retenue est reconnue pour être un parcours de qualité pour la pratique de la pêche depuis les rives mais également d'une embarcation à moteur électrique uniquement. Cependant, ce site restait le dernier barrage ne disposant pas de possibilité de mise à l'eau pour les bateaux.

Cette situation entraînait donc incohérence et frustration de la part des pêcheurs ne disposant pas d'une mise à l'eau sécurisée mais aussi pour les opérateurs responsables du contrôle de l'environnement.

Dans cette optique, la collectivité Eau du Bassin Rennais, la fédération de pêche des Côtes-d'Armor et l'AAPPMA de Caulnes ont entrepris la construction d'une cale de mise à l'eau en 2021.



Pourquoi le site de la Suais ?

- La présence d'une zone permettant le stationnement des véhicules et des remorques ;
- La capacité de la zone choisie de pouvoir accueillir une zone de retournement ;
- Une pente menant à l'eau inférieure à 14 %.

Les travaux réalisés courant octobre 2021 permettent maintenant de disposer d'une mise à l'eau de 25 x 4 mètres en béton fibré.

Une signalétique relative à la pêche reprenant la charte nationale (la réglementation, les espèces piscicoles présentes...) sera également mise en place sur les principaux accès de la retenue.

La maîtrise d'ouvrage a été réalisée par la collectivité Eau du Bassin Rennais, gestionnaire du site, pour un coût total du projet de 24 950.60 € HT financé à 50 % par cette collectivité, 20 % par le Conseil Départemental et 30 % par la FDAAPPMA22.

La commune de Guitté a mis à disposition le terrain et assurera l'entretien du site.

Voirie

Dans le cadre de la compétence voirie, pour l'année 2021, Dinan Agglomération a financé la rénovation de trois voies en enrobé à froid :

- une partie de la route de la Piguelais pour un montant de 12 331.80 € TTC ;
- une partie de la route de Beau-Chêne pour un montant de 8 482.80 € TTC ;
- la route des Ruettes pour un montant de 12 388.08 € TTC.

Pour le tronçon en enrobé à chaud de la route des Ruettes situé en agglomération, sur sa section d'investissement, la commune a participé à la réalisation des travaux pour 7 950 € TTC.

Toujours dans le cadre de la compétence voirie intercommunale, du point-à-temps a été réalisé sur les routes du Clos Long, du Brossil et du Champ Janou.

Pour le programme 2022, les routes de la Fauvelais et de la Haie sont prévues à la rénovation.

Opération argent de poche

Pendant les vacances de la Toussaint, Clara, Elise et Lucie ont recensé les tombes afin de mettre à jour le logiciel de gestion du cimetière.

Nous invitons les jeunes intéressés par les futures actions relatives au dispositif argent de poche à venir se faire connaître à la Mairie.



Indemnités de gardiennage et régies 2021

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 22 novembre, il a été attribué à Mme Ménard Jocelyne les sommes annuelles de 130 € pour la régie de la garderie scolaire, et de 35 € pour celle relative aux dons divers.

Subventions voyages scolaires

Il a été validé la subvention de 35 € à chacun des 5 élèves de 6^{ème} du Collège Notre Dame d'Espérance de Broons pour un séjour au ski en janvier 2022.

Contrat de territoire

Dans le cadre du contrat de territoire 2016/2021 du département des Côtes-d'Armor, la commune de Guitté avait inscrit la création d'une nouvelle bibliothèque pour un montant de 100 000 € HT, subventionnée à 22 %. Le projet n'a jamais abouti.

En contrepartie, le Conseil du Département a donné aux communes la possibilité de modifier leurs projets. Le Conseil Municipal a donc inscrit un programme d'amélioration des bâtiments communaux pour un montant de 50 000 € HT également subventionné à 22 %.

Les premiers devis ont été validés auprès de l'entreprise Pocinho de Médréac :

- Remplacement de 3 fenêtres et d'une porte au Foyer des Jeunes d'un montant de 3 144.72 € HT ;
- Remplacement de 2 portes à la buvette du stade de foot d'un montant de 1 482.37 € HT ;
- Remplacement d'une porte et d'un châssis de fenêtre à la Salle des Associations d'un montant de 1 239.06 € HT.



Terrain multisports

Le terrain multisports aux couleurs de notre blason a été installé dans la semaine du 15 novembre. Petits et grands peuvent désormais profiter de cette structure à tout moment. Pour rappel, le gazon synthétique sera posé en mars-avril 2022. Il est demandé à tous les utilisateurs de respecter les consignes de sécurité affichées et de garder ce lieu en bon état pour le plaisir et l'intérêt de tous.

Décorations de Noël

Peut-être avez-vous aperçu depuis quelques semaines de nouvelles décorations de Noël dans le bourg ? Le Conseil Municipal a en effet préparé lors d'un atelier ces sapins et bonhomme de neige avec des palettes et autres matériaux principalement récupérés. Vos idées ou remarques nous intéressent. En fonction des retours, il est projeté la création d'un groupe de bénévoles pour l'année prochaine. La municipalité remercie les habitants qui décorent leurs maisons et participent à l'illumination de la commune.



Les élections en 2022

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022, les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Les personnes qui souhaiteraient s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au 4 mars 2022 (date limite) pour voter au scrutin présidentiel et jusqu'au 6 mai 2022 (date limite) pour voter au scrutin législatif.

Pour une inscription, vous avez le choix entre :

- vous déplacer en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ;
- transmettre en mairie par messagerie (mairie.guitté@wanadoo.fr) votre demande d'inscription accompagnée de l'imprimé cerfa n° 12669*02 complété, d'une photocopie de pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ;
- établir votre demande en ligne en utilisant le téléservice de « *demande Franceinscription sur les listes électorales* » complétée de l'imprimé cerfa n° 12669*02 rempli, d'une photocopie de pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le bureau de vote sera installé dans la salle des fêtes.

Le recensement militaire

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni du livret de famille de ses parents, de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la date d'anniversaire des 16 ans et les trois mois qui suivent.

Une partie de notre patrimoine local va trouver refuge dans les galettes des rois du « Fournil Médréen »

Lors de sa réunion du 19 février 2021, le Conseil Municipal avait donné une suite favorable à la proposition du « Fournil Médréen » de mettre en lumière dans sa collection de fèves 2022, certaines richesses du patrimoine des communes où réside sa fidèle clientèle. Ainsi, pour Guitté avait été retenue la reproduction miniature de l'un des moulins édifiés sur le parcours du ruisseau de la Noë Moy. La présentation à notre Conseil Municipal des 10 unités de la collection a eu lieu le 22 novembre 2021, initiative à la fois originale, gourmande et permettant de connaître une partie de notre patrimoine local.

Actualités

Passation de commandement au centre de secours de Caulnes

Pour le centre de secours de Caulnes, entité chargée d'intervenir en première intention sur notre commune, le samedi 27 novembre 2021 était l'occasion de fêter, non seulement la sainte patronne des sapeurs-pompiers, mais également de vivre un événement marquant dans le quotidien de son unité avec le changement de son chef de centre. En présence de nombreuses autorités élues locales, du directeur adjoint et de délégations du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes-d'Armor, le lieutenant Robert de La Broise a transmis le commandement et la destinée du centre à l'adjudant-chef Emmanuel Chevalier qui jusqu'à ce jour occupait les fonctions de chef de centre adjoint. La municipalité de Guitté adresse toute sa reconnaissance au lieutenant Robert de La Broise pour toutes ses années de volontariat et de dévouement envers la population guittéenne et souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions à l'adjudant-chef Emmanuel Chevalier.

Vaccibus

Le mercredi 1^{er} décembre, le Vaccibus (bus mobile proposant la vaccination contre la COVID-19, soutenu par la préfecture des Côtes-d'Armor et l'Agence Régionale de Santé) s'est installé sur le parking de la salle des fêtes de Guitté pour l'après-midi. Cette initiative a remporté un vif succès auprès des habitants de Guitté et de ses alentours, 57 personnes ont été vaccinées pendant les deux heures de présence du bus (une première injection et 56 rappels).



À Caulnes, France services a ouvert ses portes !



Depuis le 1^{er} juillet 2021, France services a ouvert ses portes au sein de la mairie de Caulnes. Ce nouvel espace ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à un accompagnement au numérique.

Un espace, moderne et convivial, permettant aux habitants de notre commune et des communes environnantes d'accéder, dans un seul et même lieu, aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur et de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance Maladie, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et la Poste.

Quatre agents France services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL (Aide Personnalisée au Logement), carte grise, RSA (Revenu de Solidarité Active), impôts, permis de conduire, demande de retraite, dossier de prime énergie, demande de CSS (Complémentaire Santé Solidaire), accès à vos services en ligne... En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à un poste informatique en libre-service.

Avec l'ouverture de France services à Caulnes, c'est un service de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.



CONTACT France SERVICES

Les agents de France services vous accompagnent du lundi au samedi aux horaires suivants :

- Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h00
- Mardi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00 (sur rendez-vous uniquement car fermé au public)
- Samedi : 9h00-12h00

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 02 96 88 70 30 ou par courriel : caulnes@france-services.gouv.fr.

Palme Académiques

Madame Cortesero Anne-Marie, habitant à la Piguelais et enseignante à l'Université de Rennes 1, a été nommée Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Smictom

Le Smictom appelle les usagers à la vigilance après le signalement de démarchages frauduleux. Des personnes démarchent les habitants à leur domicile et leur demandent une participation financière pour l'achat de calendriers « pour les poubelles ». Nous rappelons que ni le Smictom ni la société de collecte Théaud ne vendent de calendrier, il s'agit de démarchages illégaux. Le calendrier personnalisé de collecte pour votre commune et votre rue est disponible gratuitement sur le site du Smictom : <https://www.smictom-centreouest35.fr/>

Calendrier des levées du bac jaune :

Mardi 4 janvier 2022	Mardi 18 janvier	Mardi 1er février	Mardi 15 février
Mardi 1er mars	Mardi 15 mars	Mardi 29 mars	Mardi 12 avril
Mardi 26 avril	Mardi 10 mai	Mardi 24 mai	Mercredi 8 juin
Mardi 21 juin	Mardi 5 juillet	Mardi 19 juillet	Mardi 2 août
Mercredi 17 août	Mardi 30 août	Mardi 13 septembre	Mardi 27 septembre
Mardi 11 octobre	Mardi 25 octobre	Mardi 8 novembre	Mardi 22 novembre
Mardi 6 décembre	Mardi 20 décembre	Mardi 3 janvier 2023	

PASS Commerce et Artisanat



Le PASS Commerce et Artisanat est une aide cofinancée par Dinan Agglomération et la Région Bretagne à destination des petites entreprises (jusqu'à sept salariés) présentant un projet de modernisation ou d'extension d'enseigne. Cette dernière ne doit pas venir concurrencer directement une activité existante sur la zone de chalandise visée.

L'aide, d'un montant maximum de 7 500 € (ou jusqu'à 30 % des dépenses) est accordée aux commerçants et aux artisans pour leurs dépenses d'équipement (travaux immobiliers, travaux de mise aux normes, travaux de mise en accessibilité, investissements d'embellissements et attractivité).

Pour plus d'informations, contactez Dinan Agglomération au 02 96 41 27 41.

L'info des asso's

L'APEL : L'assemblée générale s'est déroulée fin novembre, nous avons ensuite procédé au vote pour la composition du bureau. Marc Sicot était sortant, n'ayant plus d'enfant scolarisé à l'école. Merci pour ton implication dans les divers événements organisés aux cours des années passées. Nous accueillons une nouvelle entrante : Aude Le Vée.

Nouveau bureau :

Présidente :	Laëtitia Desportes
Vice-Président :	Fabien Cholet
Trésorière :	Séverine Demarais
Secrétaire :	Delphine Lamoise
Membres :	Hélène Guenroc, Marlène Dartois, Susan Bennett, Christian Colombel, Stéphanie Canon, Aude Le Vée, Edwige Bébin (présidente de l'OGEC)

La vente de chocolats et celle de sapins ont été encore une fois des succès, merci de votre participation. Ces bénéfiques permettent de participer financièrement au voyage scolaire organisé cette année.

Vu le contexte sanitaire actuel, notre repas annuel, à emporter exclusivement, aura lieu le samedi 29 janvier 2022. La distribution s'effectuera à la salle des fêtes. Vous aurez la possibilité de réserver dans les commerces de Guitté (que nous remercions) ou auprès des parents d'élèves à partir de début janvier.

Pour finir, l'APEL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année tout en respectant les gestes barrières afin de protéger nos enfants, nos aînés et nous-mêmes.

Le Comité des Fêtes : Pour cette fin d'année, nous avons pu faire notre traditionnel repas avec une centaine de convives et une quarantaine de parts à emporter. Ce fut une soirée agréable, merci à tous.

Le dimanche 12 décembre a eu lieu l'Assemblée Générale. Nous avons élu le tiers sortant, Michel Chalois n'a pas souhaité repartir dans le bureau.

Michel est membre du comité des fêtes depuis 1977 et a été président de 1983 à 2000. Nous pouvons le remercier pour tout le temps passé au service du Comité des Fêtes.

Pour le bilan, nous avons convenu que le bénéfice du Tour de Bretagne allait être divisé entre les différentes associations qui avaient répondu présentes auprès de la mairie : CDF, Club des Jeunes, Patrimoine, APEL, ASGG. Les bénéfices s'élèvent à 1 382.86 € soit 276.57 € par association.

Suite au vote, un nouveau bureau a été constitué et un nouveau président a été élu :

Président :	Lemarchand Jean-Baptiste
Vice- Président :	Sicot Jean-Paul
Trésorier :	Macé Hervé
Trésorier adjoint :	Verger Christophe
Secrétaire :	Lucas Serge
Secrétaire adjoint :	Desportes Fabien
Membres :	Coulombel Christophe, Langlais Christian, Levitoux Christian, Gasrel Pierrick, Guessant Alain, Picouays Hervé

Encore un grand MERCI à tous les bénévoles. Bonnes fêtes de fin d'année.

L'ASGG : La saison 2021/2022 a commencé le 12 septembre 2021 pour l'équipe A qui est actuellement 5^{ème} au classement. L'équipe B a commencé le 10 octobre 2021, elle est actuellement 3^{ème}.

Nous avons un effectif de 32 joueurs.

L'assemblée générale a eu lieu le 12 septembre 2021 en comité restreint en raison de la situation sanitaire.

Voici le nouveau bureau :

Président :	Heurlin Philippe
1 ^{er} vice-président :	Bouesnard Vincent
2 ^{ème} vice-président :	Lucas Nicolas
Secrétaire :	Raffray Emeline
Secrétaire adjoint :	Pellan Paul
Trésorier :	Demez Jean-Pierre
Trésorier adjoint :	Raffray Matthieu
Membres :	Raffray Didier, Raffray Jeannick, Gasrel Pierrick, Verger Jean-François, Rousselet Thierry, Garel Damien



Nous allons recevoir 2 jeux de maillots :

- Un premier offert par l'entreprise GICQUEL Raphaël ;
- le deuxième avec une participation de « Atelier TATOO 22 ».

Il y a eu une remise en état des vestiaires : couverture, peinture, placoplâtre. Cette restauration a été effectuée par des bénévoles de l'ASGG, et les matériaux financés par la commune de Guitté. Nous remercions Christophe et Christelle pour leur participation active à ces travaux.

Dates à retenir en 2022 :

- Samedi 5 mars : soirée choucroute
- Samedi 28 mai : assemblée générale

Je vous adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année en espérant que 2022 sera moins restrictive.

Le Président, Philippe HEURLIN

Foyer des jeunes : Nous avons réalisé notre assemblée générale le samedi 13 novembre 2021 qui a été suivie d'un repas entre les adhérents au foyer.

Le nouveau bureau se compose :

Président : Thomas Lucas
1^{er} vice-président : Tony Gaudin Daugan
2^{ème} vice-président : Baptiste Macé
Secrétaire : Dorian Desportes
Vice-secrétaire : Romain Ruellan
Trésorier : Nicolas Lucas
Vice-trésorière : Léa Verger
Membres : Neven Coulombel, Cyril Dartois, Louann Gorré,
Baptiste Roulon, Tanguy Desportes, Tom Martineau



Nous avons pu échanger et clôturer cette année particulière. Notre repas habituel de bonne année initialement prévu le samedi 8 janvier 2022 semble compromis...

Notre repas annuel ouvert à tous se déroulera le samedi 2 avril 2022. Comme l'année dernière les bénéficiaires aideront une association.

Des nouvelles de nos commerçants et artisans

Relais Poste

Depuis le début de ce mois de décembre, le terminal Relais Poste du P'tit Bistrot est entré en fonction. Vous pouvez ainsi affranchir et envoyer vos lettres, colis, Colissimo et recommandés (avec ou sans accusé de réception) ainsi qu'acheter timbres et enveloppes directement chez Thierry. Il vous sera aussi possible d'y récupérer vos courriers et colis après avis de passage. Ce nouveau service est bien sûr disponible aux heures d'ouverture du P'tit Bistrot.



Taxi

Sabrina Priour, habitante de Guitté, est gérante de la société de taxis « Taxi Activ 35 ». Elle prend en charge le transport médical assis (conventionné par la Sécurité Sociale) ainsi que les trajets vers des gares ou aéroports quelle que soit la distance. Vous pouvez la contacter au 06 82 48 95 53 ou bien par mail à sabrinapriour@hotmail.fr en cas de besoin.



Hommage à un ancien Combattant

Depuis le mardi 7 décembre dernier, un grand soldat est inhumé dans notre cimetière. Mais qui était Joseph Naviner ?

Arrivés en 2006, Joseph Naviner et son épouse Noëlle ont résidé une dizaine d'années dans notre commune au 7, rue du Stade. Joseph avait une riche histoire de patriote, gravée à jamais en lui. Né à Rennes en 1926, fils d'un chef d'entreprise, à 12 ans il intègre les scouts et fait la promesse de servir son pays et d'aider son prochain. A l'annonce de la guerre, il se porte volontaire pour la défense passive afin de porter assistance à ses concitoyens dans le besoin.

Il découvre la réalité de la guerre le 17 juin 1940, lors du bombardement de Rennes, qui fera environ deux mille victimes. Dès lors, il voudra se battre pour son pays contre l'occupant.

Son heure arrive début août 1944 lorsque l'armée Patton libère Rennes. Comme 82 jeunes Rennais et 27 de la Guerche de Bretagne, il signe un engagement militaire avec l'autorisation de son père, il n'avait que 18 ans. Il rejoint, en Normandie, la deuxième division blindée (2^{ème} DB) du Général Leclerc.

Son parcours de près de 1000 kms, va alors être, celui des pages de gloire de la Division Leclerc.

Parti d'Alençon, sa division passe par Domalin (35), où depuis 2012, une Borne Leclerc rappelle le tracé de la voie de la liberté emprunté par la 2^{ème} DB pour ensuite rejoindre Paris, puis ce sera direction Strasbourg pour atteindre Berchtesgaden en Allemagne. A Grussenheim en Alsace, où il fut blessé, il connaîtra les combats les plus terribles, à la baïonnette et même au couteau.

De ce parcours, Joseph gardera en mémoire les cruels combats qu'il a dû vivre et la douleur de perdre un nombre impressionnant de ses camarades de combat. 29 Rennais sur les 82 trouveront la mort.

Le 7 août 1945, Joseph met fin à son engagement et revient au pays rennais. « *Ceux qui sont revenus, disait-il, n'ont jamais regretté leur engagement, mais ils ont juré d'entretenir la mémoire de ceux qui sont tombés.* » Dès 1946, les combattants de la 2^{ème} DB se retrouvent dans les amicales Leclerc de chaque département.

En retraite, Joseph était devenu Président de la Région Bretagne de la 2^{ème} DB. Pour rien au monde, il n'aurait manqué les commémorations patriotiques rennaises, il était aussi présent à celles de Guitté, Saint-Maden et régulièrement à Grussenheim en Alsace.

Depuis plus de 70 ans, il s'était attaché à témoigner auprès des jeunes générations, conscient de la nécessité d'enseigner l'Histoire, avec un grand « H », si l'on ne veut pas se condamner à en revivre les heures les plus difficiles.

Il était invité à témoigner de son passé dans les lycées Rennais, de Caulnes, Merdrignac mais aussi dans les établissements scolaires de Trémeur et de Saint-Maden ou en réunion publique à Plélan-le-Petit, Bourseul, Lanrodec...

Joseph Naviner était Chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de plusieurs médailles militaires.

Mardi 7 décembre, ses obsèques se sont déroulées dans notre église en présence de plusieurs autorités militaires et associatives venues lui rendre hommage, notamment le Général Buch venu de Paris, Mr René Thomas actuel président de l'association de la 2^{ème} DB Bretagne, Mr Joseph Martin, ancien Maire de Domalin devenu son ami, des militaires actifs ou en retraite de différentes armes, des présidents et adhérents d'associations d'anciens combattants, des membres de la légion d'honneur et 14 porte-drapeaux avec leurs différentes bannières.

Joseph a rejoint dans notre cimetière Noëlle, décédée en 2014. Il avait choisi que son histoire s'arrêterait dans notre commune.



Responsable de la publication :

Géraldine Lucas – Maire

Site internet : <https://guitte.fr>

Mail : mairie.guitte@wanadoo.fr

Trimestriel pouvant être transmis par messagerie électronique à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.